



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3613

Texte de la question

PROTECTION CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Gilbert Collard, au titre des députés non inscrits.

M. Gilbert Collard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, qui n'est pas là, mais peu importe ! Vous le savez, dans l'indifférence, hélas, générale, l'État islamique vient de faire du Front national sa cible de choix. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Gilbert Collard. Si le fait que l'État islamique vise les Français et les frappe, cela vous fait rire, je ne peux avoir pour vous que mépris ! *(Exclamations sur divers bancs.)*

M. Jean Launay. Vous l'avez déjà !

Un député du groupe socialiste, républicain et citoyen. Allez faire votre cirque ailleurs !

M. le président. Poursuivez, monsieur Collard !

M. Gilbert Collard. Je vous le dis très clairement : si l'un d'entre vous – socialiste, communiste – était menacé par l'État islamique, cela ne me ferait pas rire, et je ne huerai pas.

Ma question est la suivante : aura-t-on droit à la protection que l'on mérite ? Ici, on nous a comparés à l'État islamique ; ici, on a dit que l'on faisait la propagande de l'État islamique. S'il nous arrive quelque chose, vous serez complices !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, le ministre de l'intérieur présente en ce moment au Sénat le texte qui vise à proroger l'état d'urgence pour trois mois et qui sera soumis dans quelques jours à l'Assemblée nationale. L'État islamique a fait de la France sa cible. Nous le savons, et les Français le savent tout particulièrement, puisque 130 personnes ont payé de leur vie, le 13 novembre, cette volonté de l'État islamique de s'attaquer à ce que nous sommes, à nos valeurs, à notre jeunesse, à notre art de vivre. Ce n'est pas seulement dû au fait que nous intervenons en Syrie et en Irak – je veux saluer, encore une fois, l'engagement de nos forces armées et, plus particulièrement, de nos pilotes – ; c'est d'abord pour ce que nous sommes. Au moment où nous parlons, vous le savez, on dénombre des centaines de blessés, dont certains luttent tout simplement pour retrouver de la force et regarder la vie avec optimisme.

Nous sommes tous engagés dans cette lutte, nous sommes en guerre, parce que le terrorisme nous fait la guerre. Vous avez, ici, presque tous voté, l'ensemble des dispositifs qui vous ont été soumis depuis plus de trois ans, en particulier deux lois antiterroristes et deux lois sur le renseignement. Par ailleurs, une nouvelle loi sera présentée dans quelques jours à l'Assemblée nationale par le garde des sceaux pour donner encore plus de moyens aux policiers, aux gendarmes et, bien sûr, aux magistrats. La France est ciblée, et tous ceux qui sont ciblés, d'une manière ou d'une autre, ont droit à la protection. Il s'agit, d'abord, de nos compatriotes : s'il n'y a pas de risque zéro, il y a un engagement de tous pour les protéger. Il s'agit aussi, bien sûr, des institutions. Nous savons bien que, malheureusement, le terrorisme a aussi frappé en la matière : je pense aux écoles, aux synagogues, aux institutions de confession juive. Il faut protéger également les mosquées...

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Les églises !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Laissez-moi aller jusqu'au bout ! ...les mosquées, disais-je, qui peuvent être l'objet de différentes attaques. Les églises...

M. Marc Le Fur. Ah, tout de même !

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...doivent être protégées ; elles ont été visées dans un attentat à Villejuif, chacun s'en souvient. Mais, précisément, plutôt que d'égrener ceux qui peuvent être visés, il faut parler de l'ensemble de la communauté nationale, ...

M. Jean-Claude Perez. Eh oui !

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...pas des communautés ou des institutions en particulier. Et toutes les formations politiques doivent recevoir protection.

Aussi, je vous le dis, monsieur Collard, le Front national, ses dirigeants, comme tous ceux qui exercent une responsabilité ou un mandat, dans ce pays, ont droit à la protection. Il ne sert à rien de diviser : dans ces moments-là, il faut protéger et rassembler. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3613

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2016](#)